

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 15 MAI 2017

Date de convocation : 09/05/2017

2017 - 031

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 10

votants : 10

L'an deux mil dix-sept, le quinze du mois de mai à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°31 : SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de voter les subventions allouées aux associations qui en ont fait la demande : la coopérative scolaire de Morlincourt, la Compagnie d'arc, la Fédération de Chasse, le Rétro d'Arts, le Don du sang, le Secours Catholique, l'ASDAPA et Vie Libre.

Les subventions suivantes ont été votées et adoptées à la majorité par le Conseil Municipal :


COOPERATIVE SCOLAIRE	500€
COMPAGNIE D'ARC DE MORLINCOURT	300€
FEDERATION DE CHASSE	300€
RETRO DARTS	300€
DON DU SANG	100€

SOLIDARITE NOYONNAISE EPICERIE SOCIALE selon la facture envoyée

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 15 mai 2017.

Le Maire


Daniel CHARLET 